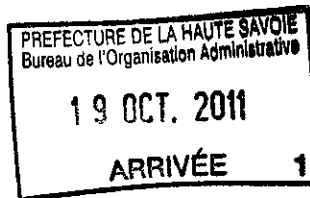




Albanais

Contrat
de développement

S I G A L



2011/

Délibération n° 2011-10-10-26

OBJET : FONCTIONNEMENT

Demande subvention de fonctionnement à la Région Rhône Alpes pour les postes d'animation : animation généraliste, animation CLD, animation PLH et animation PSADER

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 30/09/2011
Date retour Préfecture :
Affichée du au

Le 10 octobre 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Pierre BLANC, Président du S.I.G.A.L.

Présents :

Mme Sylvia ROUPIOZ – M. Roland LOMBARD – Mme Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) – M. Pierre BECHET – M. Alain COLLOMB (suppléant de M. Marcel THOMASSET) – Mme Viviane BONET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP – M. Jean-Michel AVON – M. Jean-Claude MARTIN – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Alain BAUQUIS – M. Pierre FROELIG – M. Jean-Pierre BUGUET

Excusés :

M. Philippe HECTOR – M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Joseph PERISSIER – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Marcel THOMASSET (suppléé par M. Alain COLLOMB) – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE – Mme Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Alain COLLINET – M. Jean-Jacques GUINOT

Madame Viviane BONET a été élue secrétaire de séance

Rapporteur : M. le Président

Conformément aux accords prévus entre les deux Communautés de Communes associées au sein du SIGAL, la mission d'animation et de gestion administrative Contrat de

Développement et du SIGAL est répartie entre la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et le SIGAL.

Des budgets prévisionnels pour l'animation généraliste du Contrat, l'animation du CLD, l'animation du PLH et celle du PSADER prenant en compte les dépenses d'animations et de secrétariat/comptabilité, relatives au suivi du CDDRA, des actions pérennisées ainsi qu'à la gestion administrative et financière du Syndicat Mixte, ont été établis pour 2012.

(cf annexes jointes)

Considérant que pour l'animation généraliste, le montant global des dépenses est estimé à 134 373 € avec des dépenses éligibles pour la Région de 67 916€ pour la partie animation et 39 802€ pour la partie secrétariat.

Considérant que le montant subventionnable étant plafonné à 75 000€ par an pour l'animation et 25000€ pour le secrétariat et le taux d'aide prévu par le CDDRA étant de 40%, une subvention de 37 166.40 € sera sollicitée auprès du Conseil Régional.

Considérant que la Région soutient également l'animation du CLD jusqu'à 21 000 € pour une dépense de 22 900€. Selon le budget présenté une subvention de 21000€ sera sollicité auprès de la Région.

Considérant que le budget de l'animation PLH comprend les salaires et charges liés au poste de chargé de missions « habitat ». Les dépenses prévues pour l'année 2012 sont de 44000€ pour un montant subventionnable de 40 000€ inscrit dans le CDDRA. Le co financement de la Région est de 40% soit 16 000€

Considérant la fiche action 49.1 et à la volonté de la Région d'avoir une animation spécifique du PSADER,

Considérant que le budget global pour l'animation du PSADER est de 12192 € pour un taux d'aide de 37% soit 4511€

Vu les budgets présentés

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

VALIDE les plans de financement prévisionnel 2012

AUTORISE le Président à solliciter des subventions correspondantes auprès du Conseil Régional.

Ainsi délibéré,

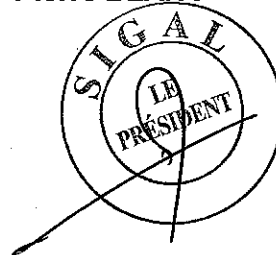
Et ont signé au registre, tous les membres présents,

Pour extrait conforme.



Le Président,

Pierre BLANC



budget prévisionnel animation généraliste CDDRA Albanais - année 2012

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
Bureau de l'Organisation Administrative

19 OCT. 2011

ARRIVÉE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES	
DEPENSES		Subventions	
Animation		Région Rhône-Alpes	taux : 40%
charges de personnel	17 243,00 €	Animation	27 166,40 €
		Secrétariat - plafonné à 25000€	10 000,00 €
charges de gestion	26 525,00 €	Sous - Total	37 166,40 €
	5 282,00 €		
charges de structure	12 385,00 €		
	22 130,00 €		
Sous - Total Animation	90 046,00 €		
Dont éligible Région	67 916,00 €		
Secrétariat			
charges de personnel	31 246,00 €	S.I.G.AL.	97 206,60 €
	4 525,00 €		
charges de gestion	3 000,00 €	Sous - Total	97 206,60 €
frais de structure	5 556,00 €		
Sous - Total secrétariat	44 327,00 €		
Dont éligible Région	39 802,00 €		
TOTAL GENERAL	134 373,00 €	TOTAL GENERAL	134 373,00 €

le Président
Pierre BLANC

Budget Prévisionnel de l'Animation des PLH de l'Albanais

* Exercice 2012

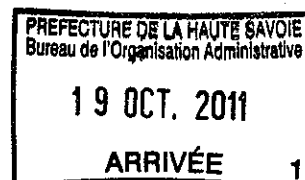
SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES
DEPENSES		
<u>Charges de Personnel</u>	36 300,00 €	
Chargée de Mission habitat (85 %) N Mignon	36 300,00 €	16 000,00 €
<u>Charges de gestion</u>	7 700,00 €	
Frais de fonctionnement déplacement, c frais télécommunication, affranchissement,	2 500,00 €	28 000,00 €
Frais de formation	1 000,00 €	
frais de structure	4 200,00 €	
TOTAL GENERAL	44 000,00 €	TOTAL GENERAL 44 000,00 €

Le président

Pierre BLANC

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
 Bureau de l'Organisation Administrative
19 OCT. 2011
 ARRIVÉE 1

Budget prévisionnel
Animation PSADER 2012



DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	8672	Région - CDDRA	4511
Charges de gestion	3520	SIGAL	7681
TOTAL	12192 €		12192 €

Budget Prévisionnel de l'Animation du Conseil Local de Développement de l'Albanais
Exercice 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES
Charges de Personnel		
Animation	6 100 €	
Secrétariat / Comptabilité (15 %) S simon	3 700 €	21 000 €
Sous - Total	9 800 €	
Charges (SIGAL)		
charges de gestion	2 715 €	
charges de structure	1 485 €	
Sous - Total	4 200 €	
Charges de gestion (CLD)		
Sous - Total	8 900 €	
TOTAL GENERAL		22 900 €
Subventions		
<u>Région Rhône-Alpes</u>		21 000 €
Sous - Total		21 000 €
Participations		
S.I.G.AL.		1 900 €
Sous - Total		1 900 €
TOTAL GENERAL		22 900 €

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
 Bureau de l'Organisation Administrative
19 OCT. 2011
 ARRIVÉE 1

Le Président
 Pierre BLANC